

Duplicata

GREFFE

DU

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BETHUNE

R E C E P I S S E D E D E P O T

PLACE LAMARTINE
62407 BETHUNE CEDEX
TEL : 03.21.68.72.00

SECOB PORQUET BEVE ET ASSOCIES-SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
TECHNOPARC FUTURA RUE DE L'UNIVERSITE

62400 BETHUNE

V/REF :
N/REF : 82 B 280 / A-509

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BETHUNE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 11/03/1999, SOUS LE NUMERO A-509,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 04/01/1999

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

. CONCERNANT LA SOCIETE
SECOB PORQUET BEVE ET ASSOCIES-SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURV.
TECHNOPARC FUTURA RUE DE L'UNIVERSITE
62400 BETHUNE

R.C.S BETHUNE B 325 951 101 (82 B 280)

LE GREFFIER

A509

N° 06

SECOB PORQUET BEVE ET ASSOCIES
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 3 000 000 francs
Siège social : TECHNOPARC FUTURA RUE DE L'UNIVERSITE
62411 BETHUNE CEDEX (62)

R.C.S. BETHUNE B 325951101

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 4 JANVIER 1999 à 13 H

Monsieur le Président indique qu'à la suite de l'assemblée générale ordinaire ayant nommé le conseil de surveillance, il y a lieu de nommer le Président et le Vice-président.

Il soumet également au conseil de surveillance l'agrément de Mr Claude HESDIN comme nouvel actionnaire.

- Mr. Claude HESDIN est agréé à l'unanimité par le conseil de surveillance comme nouvel actionnaire.

- Mr. Jean-Claude FILLION est renouvelé dans ses fonctions de Président du conseil de surveillance.

- Mr. Patrick BOUSQUET est nommé Vice-président en remplacement de Mr. GIRAUD

Le conseil de surveillance est composé comme suit :

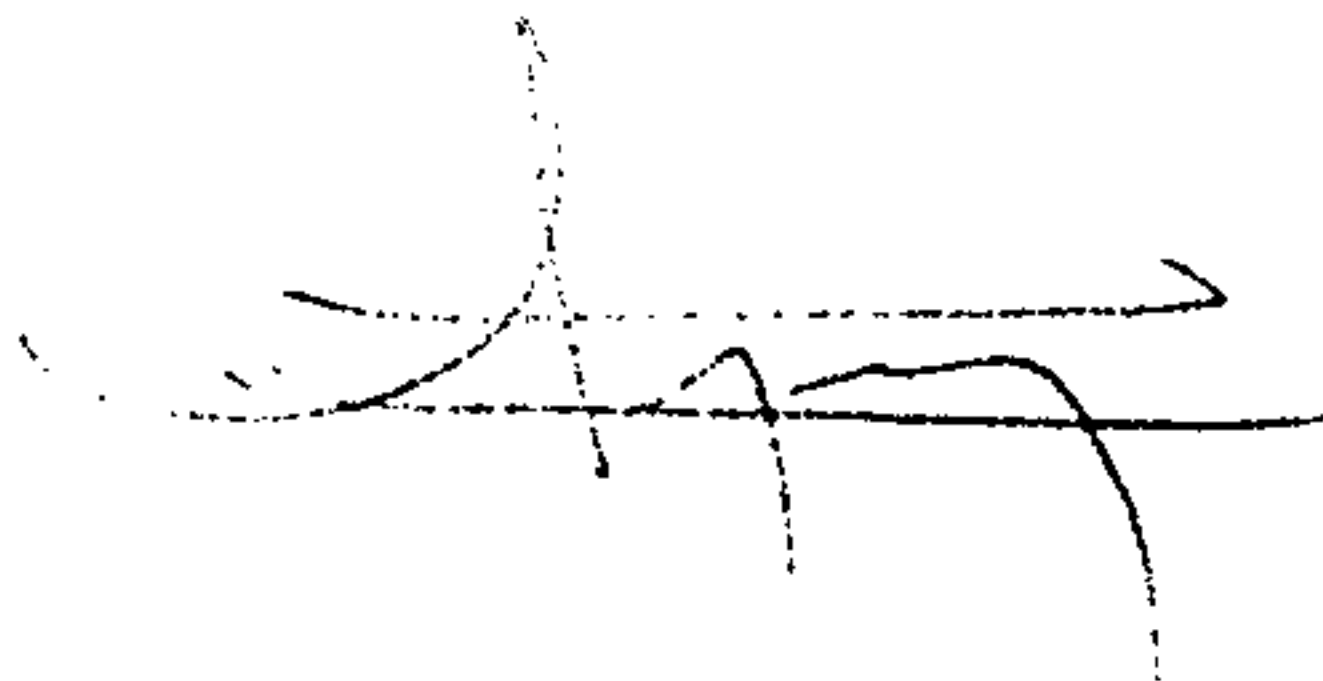
NOUVEAU

ANCIEN

- Mr J-Claude FILLION Président
- Mr Patrick BOUSQUET Vice-Président
- Mr Claude HESDIN Membre

- Mr J-Claude FILLION Président
- Mr Hubert GIRAUD Vice-Président
- Mr Patrick BOUSQUET Membre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé.



EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JANVIER 1999

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Hubert GIRAUD, membre du conseil de surveillance, et nomme en remplacement Monsieur Claude HESDIN, demeurant 17 rue Lesueur à ABBEVILLE (80) pour la durée de six ans soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice 2003-2004. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle le mandant des autres membres du conseil de surveillance : Messieurs Jean Claude FILLION – Patrick BOUSQUET pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice 2003-2004. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 2 juillet 1966, déclare approuver ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées, et donne quitus aux membres du directoire et aux membres du conseil de surveillance à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le montant des charges non déductibles fiscalement et réintégrées dans le résultat fiscal pour 53 161 F ainsi que l'impôt acquitté à ce titre pour 19 489 F.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12 H 30.

23 10/13/2011

IFP



ICU



Bon pour acceptation de membre du conseil de surveillance

The Medin

Don't miss—